

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, qui s'est tenue le 22 juin 1999 à compter de 23 h 21, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets, Colette Larose, Fernande LeBlanc-Sénéchal, Carole Marchand

Messieurs : Michel Chamberland, Robert Filteau

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires
représentant
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau
- du secondaire : Monsieur Alain Lacroix

Directeur général : Monsieur Jacquelin Bergeron

Secrétaire général : Monsieur Rolland Descheneaux

Absence

Monsieur Serge Dulude

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 23 h 21.

62-CE-1999
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Chamberland que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

11. Affaires du Service des ressources financières :
 - 11.1 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes (**Ajout**)
12. Affaires du Services des ressources matérielles :
 - 12.2 Retiré de l'ordre du jour
 - 12.3 Adjudication du contrat - PCP 283/057 - Remplacement des chaudières - École LeMoyne-D'Iberville (**Ajout**)

Adoptée unanimement.

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1- Ouverture de la séance et moment de recueillement
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 1999.
- 4- Questions orales du public
- 5- Affaires de la Direction générale
- 6- Affaires du Secrétariat général :
 - 6.1 Modification au règlement fixant la tenue des séances ordinaires du comité exécutif - Dépôt de document
- 7- Affaires du Service de la formation générale des jeunes
- 8- Affaires des Services complémentaires
- 9- Affaires du Service des ressources humaines
- 10- Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires

- 11- Affaires du Service des ressources financières :
 - 11.1 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes

- 12- Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 12.1 Adjudication du contrat : PCP169/049 - Réfection de la piscine - École Jacques Ouellette
 - 12.2 Retiré
 - 12.3 Adjudication du contrat : PCP283/057 - Remplacement des chaudières - École LeMoyne-D'Iberville
13. Affaires du Service de l'évaluation institutionnelle
14. Affaires du Service des technologies de l'information

15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes:
 - 15.1 Calendrier scolaire 1999-2000 - Centre d'éducation des adultes LeMoyne-D'Iberville
16. Autres points
17. Questions orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentant les parents
20. Ajournement de la séance

63-CE-1999

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 1999

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Désilets que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 1999 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée unanimement.

64-CE-1999

Emprunt temporaire - fonds d'opérations courantes

IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Marchand :

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Juillet	1999	52 946 749 \$
Août	1999	54 616 431 \$
Septembre	1999	65 659 570 \$
Octobre	1999	73 470 847 \$
Novembre	1999	69 241 259 \$
Décembre	1999	65 671 807 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} juillet 1999 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

Adoptée unanimement.

65-CE-1999

Adjudication du
contrat :
PCP169/049
Réfection de la
piscine - École
Jacques-Ouellette

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 106-CC-1999, la Commission scolaire Marie-Victorin approuvait les projets à caractère physique pour l'année 1999-2000;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public paru dans trois journaux;

CONSIDÉRANT que 7 firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que 3 firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme de consultants « Aqua Chem Canada »;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lacroix :

QUE le contrat pour les projets PCP169/049, réfection de la piscine, École Jacques-Ouellette, soit accordé à la firme « Géroplex inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 247 670,67\$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'analyse de soumissions du 14 juin 1999 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement.

66-CE-1999

Adjudication du
contrat :
PCP283/057
Remplacement des
chaudières - École
LeMoynes-D'Iberville

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 106-CC-1999, la Commission scolaire Marie-Victorin approuvait les projets à caractère physique pour l'année 1999-2000;

CONSIDÉRANT que 5 firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que 5 firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme de consultants « Consulgaz, filiale de Gaz Métropolitain »;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Colette Larose :

QUE le contrat pour le projet PCP283/057, remplacement des chaudières, école LeMoynes-d'Iberville soit accordé à la firme « Région Centre Gaz Naturel », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 127 792 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'analyse de soumissions du 21 juin 1999 déposé par la firme Consulgaz, filiale de Gaz Métropolitain;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement.

67-CE-1999

Calendrier scolaire
1999-2000 - Centre
d'éducation des
adultes LeMoynes-
D'Iberville

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Colette Larose :

QUE le calendrier scolaire 1999-2000 du Centre d'éducation des adultes LeMoynes-D'Iberville, daté du 8 juin 1999, soit adopté.

Adoptée unanimement.

68-CE-1999
Ajournement de la
séance

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Filteau que la séance soit ajournée au
31 août 1999, 21 heures.

Adoptée unanimement.

Il est précisément 23 h 31 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P. a. 170

Présidente

Secrétaire général
